



Organigramme DAATER
SUDCT Région Occitanie
Comité Social Technique
du 15 mai 2025



Notre intervention

SUD a rencontré plusieurs agent.e.s hier et il nous est rapporté une forte baisse des budgets engagés (pas les budgets votés) du tourisme depuis la fusion des directions, et cela semble peser sur le moral et la motivation les agent.e.s du tourisme. Qu'en est-il ?

Nous avons, une fois encore, été interpellé.e.s sur le rôle exact des secrétariats généraux, aura-t-on un jour une réponse ? Quelle différence avec le cabinet ?

C'est une direction qui connaît beaucoup de turn-over, tant dans les territoires que sur Montpellier et Toulouse, et compte aussi beaucoup de contractuel.le.s et de contrats de projets. Ces dernier.ère.s s'interrogent sur leur renouvellement, ce qui est source de stress et d'anxiété. Qu'en est-il ? Beaucoup arrivent à échéance en décembre 2025, quand seront-elles informé.e.s de leur sort ? Ielles ont tou.te.s besoin de savoir s'ielles sont reconduit.e.s ou s'ielles doivent commencer à chercher ailleurs.

Pouvez-vous expliquer la présence de contrats de projet sur la MDR des PO en lien avec l'eau agricole ?

Unité Territoriales et mise en place du dossier unique :

On apprend que des marchés ont été passés hors obligation légale, pour missionner les chambres d'agriculture afin de pré instruire des dossiers relevant des personnels Région des UT: qu'en est-il ? Pourquoi ne pas en avoir informé le CST ? Et, ces marchés n'ayant pas abouti, quels moyens ont été mis en place en interne pour cette mission ?

Combien de personnels sont encore mis à disposition ? Ielles sont en besoin d'éléments pour éventuellement décider d'intégrer la collectivité.

SUD demande que les postes de Responsables d'Unité des UT soient recalibrés en postes de responsables de service, car les missions remplies, le nombre de personnes encadrées, et l'iniquité avec les transports de proximité en termes de structuration posent problème. Ielles sont par ailleurs souvent très mobiles, étant en charge de thèmes particuliers.

Les agent.e.s font part d'un manque d'accompagnement depuis le transfert, et un matériel nécessaire pour le télétravail qui n'est pas au rendez-vous, notamment à Perpignan.

Les agent.e.s font part de la diminution des sorties sur le terrain, qui étaient pourtant un facteur d'attractivité pour eux.elles car source de contacts avec les exploitant.e.s aidé.e.s. Ielles alertent aussi sur le fait que la mise en place d'Europack est source de travail d'accompagnement et de conseils pour les agriculteur.trice.s dont certain.e.s ne sont pas à l'aise avec les outils numériques. La hotline mise en place au démarrage semble avoir disparu.

SUD ne peut voter cet organigramme au vu du déséquilibre des exigences attendues envers les un.e.s et les autres :

- *Attentes de missions du niveau responsable de service pour les responsables d'unité dans les UT*
- *Et attente implicite des missions de responsables d'unité pour de nombreux cadres avec la présence de services bi-sites aux effectifs élevés, avec un.e seul.e responsable de service*

SUD a alerté sur la charge de travail, la souffrance au travail et le fort turn-over dans cette direction.

Et a rappeler être toujours en attente toujours de savoir combien a coûté la prestation de la coach et thérapeute en « hypnose spirituelle et Ericksonienne et constellations familiales », et qui a produit un beau nuage de mot ayant débouché sur des réunions mensuelles anniversaire puis 1ère lettre du prénom ?

Réponses de la Direction :

- Aucune suppression de poste.
- Enjeux de communication : vraie évolution positive pour les agent.e.s de la direction.
- Service Dynamiques collectives : rééquilibrage des postes, suite aux difficultés mises en évidence sur le poste de chargé.e mission CUMA.

Unité Territoriales

- Préoccupation importante ces deux dernières années, avec 65 postes récupérés, et de réelles difficultés. Il y a eu des donc des décisions importantes qui ont été prises en termes de renforcement des effectifs : vingtaine de postes, essentiellement des contrats de projets créés pour venir en appui.
- La situation s'est largement améliorée: un des indicateurs visible, c'est les délais de paiement puisque, à l'arrivée des agent.e.s et dans les six premiers mois, il y avait beaucoup de retard sur l'instruction des dossier qui étaient liés à l'historique à ce transfert, cause de souffrance. Aujourd'hui, les UT sont quasiment à jour et les retards sont résorbés en termes de paiement des dossiers.
- Contrats de projets dans l'unité 66 : souhait de créer un nouvel appui sur la question de l'hydraulique agricole, ambition politique régionale, pour faciliter l'ingénierie des ASA. C'est un appui qui va être fait pendant deux ans pour ces ASA, basés dans la maison de région.
- Pré instructions sur le dispositif d'investissement dans les exploitations agricoles par les Chambres d'Agriculture : dispositif lourd qui mobilise beaucoup les agent.e.s. Au regard des retards de paiement, il y a deux ans, la Région a cherché toutes les solutions possibles pour aider les agent.e.s et réduire ces délais de paiement. Une des pistes qui a été envisagée était d'envisager l'externalisation d'une partie de l'instruction, qui était un moyen de réduire la pression et de résorber le retard. La réorganisation mise en place a permis des moyens supplémentaires qui ont été affectés, donc pré instruction et externalisation n'étaient plus nécessaires.
- Il reste des sujets d'accompagnement en termes de matériels, ces sujets sont en cours de traitement.
- Partage l'importance de la présence des agent.e.s sur le terrain dans les exploitations agricoles, en restant sensible en termes de questions de sécurité, des agent.e.s (*commentaire : point soulevé par SUD depuis plusieurs années*). Les visites donnent sens aux missions, pour ne pas uniquement gérer des factures, en allant voir le matériel, le bâtiment d'élevage en question, ça donne du sens. Mais en même temps, la photogéolocalisation fait partie es marges de manœuvre pour alléger la charge de travail. L'objectif cible et indicatif est de 50 % des visites sur place dans les exploitations agricoles et 50% photos géolocalisées, avec une simplification pour les bénéficiaires car les agriculteurs se plaignent de voir trop de gens défilier dans leurs exploitations agricoles.

- Responsable délégué.e de service : Il y a des services de taille importants et bi sites auquel il a été demandé qu'une discussion soit ouverte, en lien avec les responsables de service pour leur ouvrir la possibilité de créer un poste de responsable de service délégué.
=> s'il est proposé aujourd'hui de n'en créer qu'un seul, c'est à la demande des responsables des services concernés qui, pour certain.e.s, ont préféré garder le mode de fonctionnement actuel.

Pour finir, « merci à SUD d'avoir cité les réunions « anniversaires » et réunions « Prénoms », une forme de management un peu innovante que j'ai mis en place à titre personnel avec la volonté de recréer du lien direct entre le directeur et ses agents, ". Car pour la deuxième année, "les agents ont exprimé une satisfaction de pouvoir avoir ce type de réunions."
ON AVAIT POSE LA QUESTION DE FAÇON IRONIQUE 🤔🤔🤔...

Réponse de la DAPRH :

- précision : les agent.e.s des unités territoriales n'étaient pas détaché.e.s pour le moment de l'Etat, on a que des mises à disposition, il y a pas de droit d'option encore.
- il doit rester des postes en C dans les directions

Réponse de la DGD :

A entendu la demande de réflexion sur les postes de responsables d'unité.

Côté votes :

Pour : 15 (collège employeur)

Contre : 5 (SUD et CGT)

Abstentions : 9 (CFDT FAFPT UNSA)